



PAPI – Groupe de travail 4 : La réduction de l'aléa – Relevé de décisions – 23 Juin 2017

Les invités :

Les partenaires présents :

Structure	Prénom	Nom	Fonction	
Agence de l'Eau Artois-Picardie	Bertrand	GALTIER	Directeur	représenté par S. Parmentier
Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre	Matthieu	FLAMME		
Communauté de Communes Thiérache du Centre	Paul	VERON	Président	représenté par V. Raffin
Conseil Départemental du Nord - Direction des Solidarités et du Développement Local	Carole	LEDDA		
CPIE Bocage de l'Avesnois	Christian	COGNEAUX	Directeur	représenté par F. Vautravers
DDTM d'Avesnes sur Helpe	Alexandre	DE GEEST		
Fédération du Nord pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA)	Angélique	LAUTISSIER	Chargée d'étude	
NOREADE	Paul	RAOULT	Président	
Sous Préfecture d'Avesnes	Marie Laure	TROUILLET	Chef Pôle Sécurité	représentée par L. Rousseaux
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois (SMAECEA)	Alain	DELTOUR	Vice-Président	
Voies Navigables de France	Philippe	SCULIER	Responsable Antenne de Berlaimont	

Les partenaires excusés :

Structure	Prénom	Nom	Fonction
Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Hauts de France	Philippe	HOURDAIN	Président
Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut Nord de France	Gauthier	HOTTE	Directeur
Communauté de Communes du Sud Avesnois	Jean-Luc	PERAT	Président
Communauté de Communes du Sud Avesnois	Alain	RATTEZ	Vice-Président
Conseil Départemental de l'Aisne	Isabelle	FARAMUS	Adjointe chef de service aménagement mobilité et territoire



DREAL Hauts de France - LILLE	Nathalie	GAFFET	
DREAL Hauts de France - LILLE	Swann	LAMARCHE	
Fédération du Nord pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA)	Daniel	SKIERSKI	Président
NORD NATURE ENVIRONNEMENT	Jean-Bernard	SZCZEPANSKI	
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois (SMAECEA)	Colette	WATREMEZ	Vice-Présidente

Les partenaires invités :

Structure	Prénom	Nom	Fonction
Chambre d'Agriculture de région Hauts de France	Michel	LEROY	Directeur
	Jean-Christophe	RUFIN	
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Hauts de France	Alain	GRISSET	Président
Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre	Benjamin	SAINT HUILE	Président
Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise	Hugues	COCHET	Président
Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis	Guy	BRICOUT	Président
Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois	Alain	POYART	Président
Communauté de Communes du Pays de Mormal	Guislain	CAMBIER	Président
	Marie-Christine	HOLLANDE	
Conseil Départemental de l'Aisne	Michel	GENNESSEAUX	Directeur
Conseil Départemental du Nord	Françoise	DEL PIERO	Conseillère Départementale du Canton de Maubeuge
	Carole	DEVOS	Conseillère Départementale du Canton de Fourmies
	Mickaël	HIRAUX	Conseiller Départemental du Canton de Fourmies - Responsable "Barrage du ValJoly"
Conseil Départemental du Nord - Direction Environnement et Développement des Territoires	Patricia	DUEZ	Directrice du service ENS
Conseil Départemental du Nord - Direction Aménagement durable	Jean Loup	AGACHE	Directeur Général Adjoint
Conseil Départemental du Nord - Direction Développement territorial	Nathalie	VAN SCHOOR	Directrice Générale Adjointe
Conseil régional - Hauts-de-France	Jean Michel	FOUQUET	
DDT Aisne	Pierre Philippe	FLORID	Directeur
	Mathieu	HAUDRECHY	
	Herve	VASSEUR	





DDTM 59	Reynald	COUTURE	
	Edwige	FOURNIER	
	Philippe	LALART	Directeur
	David	THOMAS	
DREAL Hauts de France - LILLE	Vincent	MOTYKA	Directeur
Eau et Force		FOSTIER	Directeur Général des Services
Fédération du Nord pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA)	Emmanuel	PETIT	Directeur
NORD NATURE ENVIRONNEMENT	Jacqueline	ISTAS	Présidente
NOREADE	Bernard	POYET	Directeur
SDIS NORD	Marine	COINE	
SDIS NORD	Olivier	DUBUSSE	Chef de Service "Prévision du Groupement 4"
SDIS NORD	Ludovic	JADAS	Capitaine
Sous Préfecture d'Avesnes	Virginie	KLES	Sous-Préfet
Sous Préfecture de Vervins	Dominique	BABSKI	Sous-Préfet
Syndicat Intercommunal de gestion du bassin de l'Oise Amont (SIABOA)	Raymond	PREDHOMME	Président
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois (SMAECEA)	Alain	MATHURIN DOLLO	Technicien
	Alain	POYART	Président
Unité territoriale d'Avesnes-sur-Helpe	Ludovic	DELESTREZ	Directeur de la Voirie - Chargé du Barrage du VallJoly

Les communes présentes :

Structure	Prénom	Nom	Fonction	
Mairie de Berlaimont	Michel	HANNECART	Maire	représenté par M-C Doctobre
Mairie de Boussois	Evelyne	CROIX	1ère Adjointe au Maire	représentée par J. Tilmant, Délégué PNRA
	André	GURTI	Technicien Territorial	
Mairie de Dimechaux	Daniel	ETEVE	Maire	
Mairie de Maroilles	Dominique	QUINZIN	Maire & Délégué au PNRA	
Mairie de Mazinghien	Michel	HENNEQUART	Maire & Délégué au PNRA	
Mairie de Sars Poteries	Alain	GILLET	Maire	représenté par C. Mayet,

Les communes excusées :

Structure	Prénom	Nom	Fonction
Mairie d'Anor	Jean-Luc	PERAT	Maire
Mairie d'Assevent	Michel	LO GIACO	Maire
Mairie de Catillon/Sambre	Francis	LEBLON	Maire
Mairie de Ferrière La Grande	Yvon	MILLE	Adjoint au Maire





	Philippe	DRONSART	Maire
Mairie de Floyon	Evelyne	GEBHARDT	Maire
Mairie de Rainsars	Colette	WATREMEZ	Maire
Mairie de Rousies	Josiane	SULECK	Maire
Mairie de Trélon	François	LOUVEGNIES	Maire & Délégué au P.N.R.A
Mairie de Wassigny	Bernard	LEDERLE	Maire

L'objectif est de partager avec le territoire les actions proposées par le SAGE et la SLGRI, afin d'agir sur le débordement de cours d'eau et sur la dynamique de crue en réduisant et en ralentissant les ruissellements issus des épisodes de fortes précipitations. Dans le même temps, il est également proposé de mettre en place de nouvelles actions.

Les différentes études et actions proposées étaient présentées en fonction de leur échelle d'application la plus pertinente, à savoir : le bassin versant, la commune puis la parcelle.

Ce relevé de décisions reprend chaque étape de la présentation effectuée et rassemble les réponses apportées par l'assemblée.

A. Les études et actions à l'échelle du bassin versant

A l'échelle du bassin versant, il s'agit principalement d'étudier la mise en place de dispositifs de réduction de l'aléa en amont de zones vulnérables :

- Intégrer, à l'étude ruissellement prévue sur les communes du bassin, un aspect aménagement (localisation, type, coûts estimatifs) qui prendrait en compte la problématique foncière et la maîtrise d'ouvrage.
- Identifier les champs d'Expansion de Crue en prenant en compte les possibilités de reméandrage des cours d'eau, de gestion spécifique des bras morts ainsi que la reconnexion des annexes hydrauliques. La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA) possède des données concernant les annexes alluviales ainsi que des préconisations de travaux.
- Un diagnostic des ouvrages de protection hydraulique (barrage, digues, y compris sur le réseau des canaux)
 - >> Une question reste en suspens : est-ce que le fond Barnier peut financer la restauration d'ouvrages existants, dont le rôle premier n'est pas la gestion du risque inondation ?
- Une étude technique sur le barrage du Val Joly, en complément de l'étude danger menée par le Conseil Départemental, visant à réfléchir à son rôle d'écrêteur de crue (niveau d'eau, automatisation des vannes,...) tout en prenant en compte les aspects juridiques à venir et les usages.





En parallèle de ces études, il est nécessaire de pérenniser et d'accentuer l'action de sensibilisation des agriculteurs sur les moyens de réduire le ruissellement (rôle des haies, semences intermédiaires, cultures perpendiculaires,...). Il s'agit de mettre l'accent sur l'aspect pédagogique et sur le fait qu'ils ont tout à y gagner.

B. Les études et actions à l'échelle de la commune

A l'échelle de la commune, il s'agit de favoriser les techniques de gestion des eaux pluviales alternatives au tout tuyau, tout en limitant l'imperméabilisation des sols :

A l'image de l'étude sur les Zones d'Expansion de Crue vue plus haut, il est nécessaire d'identifier les zones de sur-inondation (zones normalement hors d'eau mais qui en cas d'inondation font office de zones de stockage temporaire, par exemple le stade de Ferrière-la-Grande) et leurs aménagements potentiels. En parallèle de cette étude, il est indispensable de prévoir une stratégie foncière sur tous les sites susceptibles d'avoir un rôle tampon. Il serait alors possible, par exemple, d'intégrer aux Plans Locaux d'Urbanisme des « emplacements réservés », ou encore de mettre en place des baux ruraux avec conditions de gestion et d'aménagement.

En termes de techniques alternatives au tout tuyau un certain nombre d'aménagements ont été réalisés sur le territoire. Il s'agit aujourd'hui de valoriser ces installations auprès du grand public et des élus par une campagne de communication pour une meilleure diffusion de leurs avantages.

Dans le même temps, auprès des élus, une formation spécifique à ces techniques pourrait être organisée. Cela permettrait de continuer à encourager la plantation des haies et la gestion des fossés, en coordination avec la Chambre d'Agriculture et les gestionnaires de voirie, mais aussi favoriser les nouveaux aménagements dans les zones urbanisées (noues,...)

Sur les communes urbaines les plus impactées par le ruissellement pluvial, il a été décidé d'étudier la mise en place de Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales. Dans un premier temps, il s'agit de contacter la structure porteuse du PAPI de la Lys pour appréhender la méthodologie.

C. Les études et actions à l'échelle de la parcelle

A l'échelle de la parcelle, il s'agit de mettre en place des mesures de rétention ou d'infiltration afin de limiter le ruissellement à l'aval.

Dans un premier temps, il faut donc identifier les bâtiments ou lieux publics potentiellement bénéficiaires d'aménagements tampons à la parcelle (toiture végétalisée, parking réservoir,...).

